

Historique des Objets Volants Non Identifiés

28 janvier 1953. Le pilote d'un F-86 effectuait un vol « round-robin » au-dessus des bases de Moody, de Dawson et de Robin. Il était 9 h 35 du soir. A 1 800 mètres d'altitude, il distingua sur sa gauche une lumière brillante. Aussi décida-t-il d'aller à sa rencontre et se mit-il à grimper. Pendant ce temps, la lumière s'était déplacée par rapport aux étoiles : ce ne pouvait être qu'un avion... Il voulut en savoir davantage, quand la lumière passa du blanc au rouge pour redevenir blanche, dans un délai de deux à trois secondes. La lumière se transforma soudain en un triangle parfait. L'objet se divisa ensuite en deux triangles disposés l'un au-dessus de l'autre ; puis le phénomène s'éclipsa. « Ce fut comme quelqu'un qui éteint une lumière, déclara le pilote. » Au sol, l'opérateur radio l'informa que la chasse avait été suivie au radar et que lui-même avait vu la lumière en question. (Réf. 3, p. 281/14, p. 205).

M. Philippe Daurces, ingénieur à la Sadir-Carpentier, était à Beyrouth où il assurait le contrôle des installations électriques et radio-électriques de l'Aérodrome international de Beyrouth-Khalde. Par une nuit brumeuse, le **28 février**, un objet lumineux lui apparut. « La couleur rouge de ce foyer, son intensité, sa grosseur dépassant nettement celle des feux de position des avions que je vois souvent dans ces parages retinrent mon attention », avoua-t-il plus tard. Il prévint ses voisins qui purent alors observer deux autres objets à proximité du premier. « Celui du zénith apparaissait, dit-il dans son rapport, comme un disque rouge orangé de contour assez net. » Les objets passèrent en silence au-dessus de la maison, suivant un tracé rectiligne. Les témoins virent ainsi défilier une douzaine d'objets rougeâtres. Ce jour-là, aucun ballon-sonde n'avait été lancé à Beyrouth. (Réf. 4, p. 146).

Un rapport rédigé par l'officier de service à l'entrepôt de l'Armée de l'Air de Limoges (France) fait état d'un phénomène aérien s'étant produit le **11 avril 1953**, vers 21 h 10.

Un point rouge traversa le ciel d'est en ouest. « En 8 minutes, précise le rapport, nous le vîmes parcourir, en aller et retour, un déplacement apparent de 45°. Il avançait suivant une ligne brisée, dont les angles mesuraient

environ 15°, changeant de cap toutes les secondes. » La lumière accomplit un virage de 180° et s'éloigna sans bruit ni traînée. (Réf. 21, p. 138).

Le 16 mai 1953, M. Hermann Chermanne, photographe professionnel, prenait des clichés d'un site pittoresque près de Bouffrioulx (7 km au sud-est de Charleroi,) quand un étrange vacarme, « comme une tôle qu'on secouerait », se fit entendre derrière lui. Il se retourna et vit un objet brillant, entouré d'un halo blanchâtre, duquel tombaient des particules blanches, s'élever dans le ciel, suivi d'une traînée de fumée torsadée. M. Chermanne réussit à prendre deux photographies. L'engin s'immobilisa pendant 20 s, tandis que le bruit s'atténuait. Puis il disparut « à la vitesse d'une étoile filante. » (Réf. 4, p. 202 ; Infoespace 1972, n° 5, p. 20-22).

Le 26 juin, à El Provencia de Cuenca (84 km d'Albacète, Espagne), un objet très brillant vint planer au-dessus de la région, vers les sept heures du matin. Il resta stationnaire jusqu'à midi, « semblant accompagner la course du Soleil ». On signale que M. Manuel Schick réussit à le photographier. Vers midi, l'engin bascula, se présentant sur sa tranche : il s'agissait d'un disque, renflé en son centre. Il fila de cette manière en direction du nord. (Réf. 21, p. 123).

Aux Etats-Unis, le nombre de rapports diminua considérablement pendant l'été de 1953. Ruppelt signale que le mois de juillet — au cours duquel Blue Book ne reçut que 21 rapports — fut le mois le plus creux de l'année. Mais d'un autre côté, Blue Book fut renforcé par la création d'un organisme parallèle d'enquête : la 4602ème escadrille, spécialisée dans le renseignement. Une étroite collaboration s'établit entre Ruppelt et le colonel White, chef de ladite escadrille.

« En temps de guerre, nous dit Ruppelt, celle-ci est chargée d'interroger les aviateurs ennemis faits prisonniers, et en temps de paix, elle participe aux divers exercices mettant en œuvre plusieurs unités. Elle dispose d'équipes réparties sur tout le territoire des USA, qui peuvent partir à la première alerte, et utilisent des avions, des hélicoptères, des

canoës, des jeep... avaient déjà établi et toutes les autres leur zone respectives dans d'excellentes toutes les données OVNI... ».

Quand Blue Book pressant, l'escadrille cluait à une cause... tait de découvrir... cours de Project

3 août 1953. 16 h... ton (Californie). Les disques argentés. Ils furent au sol. A un certain OVNI vint rejoindre évoluèrent au-dessus noyant. Le lieutenant de jumelles qu'il station d'interception à l'aide de son s'approprièrent à d'autres disques... 86 arrivèrent sur disparu. (Réf. 2,

Le 17 août, un pendant douze personnes, au-dessus de ce). L'objet par du Soleil. (Réf. 1

Le 24 août, le c à quelque 10 700 A 10 h 15 du circulaire, de dessus d'Herman voir un des objets son appareil. L leur route, se Paso. Après un mètres, les OV Sanderson ajout serait capable semblable, tant « soucoupes » nœuvrer ». (Ré Dans les quelq poration de la comme quatrième la Commission

toutes les
un virage
ni traînée.

anne, pho-
es clichés

Bouffioulx

quand un
tôle qu'on
rière lui. Il
nt, entouré
baient des
le ciel, sui-
a. M. Cher-
tographies.
tandis que
t « à la vi-
4, p. 202 ;

nca (84 km
rès brillant
on, vers les
stationnaire
mpagner la
M. Manuel
Vers midi,
ur sa tran-
nflé en son
n direction

ports dimi-
té de 1953.
uillet — au
cut que 21
s creux de
ue Book fut
anisme pa-
escadrille,
ment. Une
tre Ruppelt
te escadril-

lit Ruppelt,
es aviateurs
temps de
rcices met-
lle dispose
rritoire des
nière alerte,
ptères, des

canoës, des jeeps ou des skis. Ces équipes avaient déjà établi des liaisons avec la police et toutes les autorités militaires situées dans leur zone respective. Elles se trouvaient donc dans d'excellentes conditions pour recueillir toutes les déclarations concernant les OVNI... ».

Quand Blue Book recevait un rapport intéressant, l'escadrille était alertée. Si elle concluait à une cause inconnue, Blue Book tentait de découvrir l'explication avec le concours de Project Bear...

3 août 1953. 16 h 45. Base aérienne d'Hamilton (Californie). De l'est surgirent deux énormes disques argentés, à des hauteurs différentes. Ils furent suivis par des pilotes d'avion au sol. A un certain moment, un des deux OVNI vint rejoindre l'autre. Après quoi, ils évoluèrent au-dessus de l'aérodrome en tournoyant. Le lieutenant D.A. Swimley s'empara de jumelles qu'il braqua vers les OVNI. Une station d'interception dépista le phénomène à l'aide de son radar. Comme les pilotes s'apprêtaient à monter dans leurs avions, six autres disques apparurent, et lorsque les F-86 arrivèrent sur les lieux, la troupe avait disparu. (Réf. 2, p. 111).

Le 17 août, un objet inconnu fut observé pendant douze heures par des milliers de personnes, au-dessus de la Bourgogne (France). L'objet paraissait suivre le déplacement du Soleil. (Réf. 21, p. 167).

Le 24 août, le colonel Carl Sanderson volait à quelque 10 700 mètres, à bord d'un F-84. A 10 h 15 du matin, il aperçut deux OVNI circulaires, de teinte argentée, évoluant au-dessus d'Hermanas (Nouveau-Mexique). Il put voir un des objets opérer un virage devant son appareil. Les deux engins poursuivant leur route, se présentèrent au-dessus d'El Paso. Après une ascension de 600 à 1 000 mètres, les OVNI s'éloignèrent. Le colonel Sanderson ajouta : « Aucun avion connu ne serait capable d'effectuer une performance semblable, tant par la prodigieuse vitesse des « soucoupes » que par leur façon de manœuvrer ». (Réf. 2, p. 112).

Dans les quelques mois qui suivirent l'incorporation de la recommandation de la CIA comme quatrième article aux conclusions de la Commission Robertson, un règlement très

important de l'USAF, le règlement AFR 200-2, fut promulgué par ordre de H. Talbot, Secrétaire d'Etat à l'USAF.

Air Force Regulation 200-2 établissait le programme officiel dans l'affaire des OVNI. Il précisait la façon dont l'Armée de l'Air devait conduire les enquêtes, et comment et par qui les déclarations publiques devaient être faites. Ce règlement comportait expressément l'énoncé suivant : « Le pourcentage des objets non identifiés doit être réduit à un minimum... ». En fait, les instances officielles rendraient publics tous les cas soumis qui pouvaient être expliqués d'une manière naturelle. Elles devaient taire les cas irréductibles. Les rapports seraient examinés par l'Air Defense Command pour identification. Ils seraient ensuite transmis à l'ATIC.

En d'autres termes, les « Unknowns » (Inconnus) ne seraient pas divulgués ni par les soins de l'ATIC, ni par Blue Book. Leurs photocopies passeraient aux organismes de renseignement de la Zone d'Influence intéressée, et l'original annoté serait acheminé vers la Direction des Renseignements. De ce fait, le nombre de non identifiés se réduisait de façon stupéfiante, d'autant plus qu'AFR 200-2 était associé à une autre ordonnance du nom de code JANAP 146, laquelle prévoyait des sanctions sévères pour ceux qui ne se plieraient pas à cette décision.

JANAP 146 stipulait que : « Le fait pour quiconque de révéler au niveau des Bases toute information sur tout cas non identifié sera considéré comme un crime passible de dix ans de prison et de 10 000 dollars d'amende (a crime punishable with up to ten years imprisonment and 10 000 dollars in fine, if anyone disclosed, at airbase level, on any unidentified). » JANAP consolidait la prise de position d'AFR 200-2 puisqu'en revanche les Commandants de Base étaient « invités à communiquer à la presse et aux citoyens intéressés toutes les informations sur les cas pour lesquels des explications connues étaient « disponibles » (available, sic). James McDonald découvrit ces documents au siège de l'ATIC (Dayton, Ohio) lors de ses visites en juin 1966.

Mais il existe des raisons pour lesquelles le

gouvernement américain a agi de la sorte. Ainsi que nous le dit si bien Frank Edwards (Soucoupes Volantes, affaire sérieuse. Ed. Robert Laffont, 1967), les grandes puissances venaient à peine de sortir de la guerre la plus meurtrière qu'ait connue l'humanité quand se produisit la première vague d'observations au-dessus de l'Europe du nord-ouest en 1946.

De sorte que tout événement était désormais accueilli avec la plus grande méfiance. « Il est plus que probable que l'apparition dans le ciel de ces étranges engins amena l'URSS, et plus tard les USA, à soupçonner l'adversaire d'essayer une nouvelle arme aux performances remarquables. » D'où la pratique de cette politique de censure.

D'un autre côté, on se souvient encore du début de panique causé par l'émission d'Orson Welles, « La Guerre des Mondes ». « L'incident avait montré avec quelle facilité la peur de l'inconnu pouvait déclencher un affolement collectif. » Néanmoins, comme le remarque Frank Edwards, « il se peut qu'ensuite, lorsque ces apparitions furent devenues coutumières et que les gens commencèrent à se dire que ceux qui affirmaient avoir vu des OVNI n'étaient pas aussi cinglés que les officiels voulaient bien le faire croire, un autre motif ait amené le gouvernement à maintenir sa censure ». Dès 1947, l'U.S. Air Force ne détenait plus la maîtrise de l'espace aérien, car elle était incapable de vaincre les OVNI. Les militaires allaient-ils avouer leur infériorité face à ce phénomène d'un genre nouveau, ou allaient-ils plutôt nier l'existence du problème pendant qu'on l'étudiait et qu'on tentait de le résoudre ? « A la première raison qui leur avait fait adopter cette politique, dit encore Frank Edwards, s'ajoutait donc celle de se montrer à la hauteur de la responsabilité qu'ils avaient invoquée pour obtenir leur énorme budget. »

Quelque temps plus tard, Ruppelt retrouvait la vie civile. « En quittant Project Blue Book et l'Aviation, dit-il dans son livre, j'ai pris officiellement congé des OVNI, mais j'ai conservé le contact avec eux, en faisant d'assez fréquentes visites à l'ATIC, et à mon successeur le capitaine Charles Hardin. »

En fait, Ruppelt passera ses pouvoirs au

A1/C Max Futch, qui — chose ahurissante — n'est que soldat de première classe ! Avec Ruppelt, Project Blue Book jouissait d'un excellent esprit, puisque les opérations semblaient s'être orientées dès 1952 vers des méthodes d'enquête systématiques. Mais après qu'il eut quitté la direction du personnel de Blue Book — départ qui coïncide étonnamment avec la promulgation d'AFR 200-2 — une véritable « période moyenâgeuse » s'ensuivit. Les « explications » préfabriquées et la politique de dépréciation (debunking) furent à l'ordre du jour. Des organismes tels que le NICAP (National Investigation Committee on Aerial Phenomena) essayèrent de faire pression pour une reconnaissance officielle, mais leurs efforts furent assimilés par le personnel de l'USAF à des activités d'esprits fêlés (dixit James McDonald)... « Alors que j'étudiais le dossier de l'U.S. Air Force, relatera-t-il plus tard, il m'apparut qu'après le tournant de 1953, l'objectif officiel avait été de discréditer le problème des OVNI en le présentant comme un problème absurde qui impose à l'USAF le fardeau de relations embarrassantes avec le public. Mes visites à la base aérienne de Wright Patterson et les discussions que j'ai eues avec nombre de personnes associées à la commission Blue Book m'ont conduit à la conclusion que, pendant les quinze dernières années, on n'avait mis à l'œuvre, dans les cercles de l'USAF, pour l'étude des OVNI, qu'une compétence scientifique effroyablement limitée. Malheureusement, pendant tout ce temps, on n'a cessé de donner à la communauté scientifique et au public l'assurance qu'un réel talent scientifique avait été mis au service des études de l'USAF sur les OVNI. CE N'ETAIT PAS VRAI, et je crois que le fait que cette image ait été obstinément maintenue a été scientifiquement désastreux à l'égard des recherches dans ce domaine. »

Le 6 octobre 1953, à 7 h 15 du matin, des membres de l'Astronomical Society purent suivre les évolutions d'un OVNI au-dessus de Norwich (Grande-Bretagne). L'engin ressemblait à une grande cloche, dotée d'une série de hublots qui projetaient des rayons lumineux. En dessous on distinguait une autre source de lumière, circulaire, de couleur rou-

ge. M. Pott
appareil n
soleil, mais
de teinte ja
et fila vers
ble. Durée
environ. (F
En 1953, l
« Flying S
sion franç
Volantes »
Holt & Co
Le Dr Do
l'observato
quant à lu
versity Pr
lequel il r
de phéno
nomiques
« ...les con
que et en a
ces domai
est l'auteur
qui y sont
En dépit d
vient à ar
il semble t
que avec
tifiques bi
pour se c
port sur le
Les proces
ment con
fractives
aussi fam
téorologue
dans son
tion » sur
par-dessu
mentaires
que mira
Le mois
marqué p
« autorité
Saucer B
Investigat
Etats-Unis
Henry Du
le phéno
pertinents
cas de r

ge. M. Potter, un des témoins, précisa que cet appareil ne réfléchissait pas la lumière du soleil, mais émettait bien une lumière propre, de teinte jaunâtre. L'OVNI modifia sa position et fila vers le nord-est à une vitesse incroyable. Durée de l'observation : 30 secondes environ. (Réf. 16, p. 239).

En 1953, le major Donald E. Keyhoe publie « Flying Saucers From Outer Space » (version française : « Le dossier des Soucoupes Volantes ». Ed. Hachette, 1954) chez Henry Holt & Co, à New York.

Le Dr Donald Menzel, ancien directeur de l'observatoire du Collège de Harvard, publie quant à lui « Flying Saucers » (Harvard University Press, Cambridge, USA, 1953) dans lequel il rend compte des OVNI en termes de phénomènes météorologiques et astronomiques mal interprétés.

« ...les connaissances du Dr Menzel en physique et en astronomie sont bien prouvées dans ces domaines par nombre de textes dont il est l'auteur et par les nombreuses références qui y sont faites, commente James McDonald. En dépit de ces connaissances, quand il en vient à analyser les rapports sur les OVNI, il semble tranquillement mettre de côté, presque avec désinvolture, des principes scientifiques bien connus, dans un suprême effort pour se donner la certitude qu'aucun rapport sur les OVNI ne survivra à ses attaques. Les processus de réfraction sont parfaitement connus en optique et les propriétés réfractives de l'atmosphère sont certainement aussi familières aux astronomes qu'aux météorologues, sinon davantage. Cependant, dans son livre, Menzel, proposant « explication » sur « explication », saute à pieds joints par-dessus les considérations optiques élémentaires qui régissent des phénomènes tels que mirages et réflexions de lumière. »

Le mois de **novembre 1953** est notamment marqué par la dissolution sur ordre d'une « autorité supérieure » de l'International Flying Saucer Bureau ainsi que du Civilian Saucer Investigation, deux organismes privés aux Etats-Unis, « qui avaient eu le « tort » (dixit Henry Durrant) de fournir des précisions sur le phénomène et de donner des conseils pertinents en cas d'observation et même en cas de rencontre. »

Le 19 novembre, trois députés annoncèrent leur intention d'interpeller le gouvernement britannique sur l'affaire des OVNI. Le lieutenant-colonel Wentworth Schofield déposa une demande d'interpellation auprès du Ministre de la Défense et du Sous-Secrétaire à l'Armée de l'Air, leur demandant franchement leur opinion. Le War Office lui-même, qui ne partageait pas l'opinion « ballon-sonde » de ce ministère, ne cacha pas son désir de rester dans l'expectative.

Le 23 novembre, la base de Kinross enregistra sur radar la présence d'un OVNI. Ce dernier se déplaçait au-dessus du Lac Supérieur. On envoya un F-89 C afin de l'intercepter. Inquiets, les techniciens virent l'appareil se rapprocher de l'OVNI. Au radar, les deux points se confondirent et s'effacèrent de l'écran. Le dernier contact avec l'avion renseignait une altitude de 2 400 mètres.

D'après l'Air Force, l'OVNI n'était qu'un avion C-47 de l'Aviation Royale Canadienne. Le rapport disait en outre que le F-89 avait fait demi-tour, après avoir reconnu le C-47. Mais qu'à partir de cet instant, le mystère restait total. (Réf. 14, p. 140).

Ce n'était pas la première fois que l'aérodrome de Marseille-Marignane recevait la visite des OVNI. Le **4 janvier 1954** fut marqué par un semblable incident. C'est M. Chesneau, pompier de service au hangar Bourniron, qui prévint la tour de contrôle de la présence sur le tarmac d'un objet insolite. Sur ces entrefaites, l'engin avait décollé. L'enquête menée ultérieurement fit découvrir sur les lieux une « centaine de débris métalliques parmi lesquels plusieurs petites tiges longues d'une quinzaine de centimètres, recourbées à une extrémité et se terminant par une boule, un peu plus grosse qu'une bille. » (Réf. 9, p. 117).

(à suivre)

**Gérard Landercy,
Lucien Clerebaut.**

Nos enquêtes

Rendez-vous à Grâce-Hollogne

Le témoignage.

Grâce-Hollogne, commune récemment constituée par la fusion d'Hollogne-aux-Pierres et de Grâce-Berleur, se situe dans la grande banlieue de Liège, à 5 km environ à l'ouest du centre de la ville, en bordure du plateau hesbignonnais. L'incident qui nous occupe se produisit au lieu-dit Wasseiges, à l'ancienne limite entre les deux communes, le jeudi 9 octobre 1969.

Le témoin, M. Jacques Yerna, étudiant, âgé de 16 ans à l'époque, se rendait à cheval au manège Bourdouxhe à Loncin, par la rue des Quatre-Arbres, qui n'est en réalité qu'un chemin de terre souvent bourbeux (voir plan). Il pouvait être 19 h 45 ; le cheval avançait au pas. Le ciel était très clair et toutes les étoiles étaient visibles. Arrivé à hauteur d'une petite haie (Point A ; voir plan), M. Yerna vit venir de la direction de l'aérodrome de Liège-Bierset (azimut 298°) 4 lumières rouges clignotantes disposées en carré, deux à l'avant et deux à l'arrière, s'avancant lentement en ligne droite vers lui. La fréquence des clignotements était de 2 par seconde environ. La première réaction du témoin fut naturellement de songer à un avion. Mais il remarqua bientôt l'absence totale de bruit, que l'on aurait perçu en cet endroit fort calme, et l'altitude trop basse, même pour un appareil venant de décoller ; l'objet devait plafonner à guère plus de 50 à 100 m, ce qui est interdit au-dessus de cette zone urbaine. De plus, des flashes de lumière blanche, comme des éclairs de magnésium, émis à des intervalles irréguliers par l'engin tout entier, permettaient de deviner la silhouette à peu près ronde de celui-ci.

M. Yerna se dit alors que ce ne pouvait pas être un avion, lequel n'émettrait pas d'éclairs. Tout en poursuivant ces réflexions, il continuait à avancer et tandis qu'il atteignait le bout de la haie (point B ; voir plan), les 4 lumières rouges étaient arrivées à la hauteur d'un petit bois bordant le chemin au nord-est. Cette parcelle de bouleaux de 100 m sur 30 m à peine est surélevée par rapport aux champs, car constituée des déblais d'un ancien puits de mine. Le jeune homme, de plus en plus convaincu d'assister à un phénomène réellement étrange, s'arrêta alors ; son

cheval frémit légèrement et dressa les oreilles. Soudain jaillit au coin du bois, d'un champ de betteraves (point E ; voir plan), un éclair du même type que ceux lancés par le premier « engin », mais beaucoup plus fort. Selon le témoin, cette différence était due tant à une intensité réelle plus grande qu'au plus grand rapprochement. Il se tourna immédiatement dans cette direction (azimut 350°) et vit à la verticale des arbres, environ 10 m plus haut (élévation 10°), une forme noire et ronde, avec une petite coupole, qui le fit immédiatement songer à la photo de la « soucoupe volante » du lac Tiorati, qu'il avait vue dans l'ouvrage de Frank Edwards « Du nouveau sur les Soucoupes Volantes » (voir IN-FORESPACE N° 1, p. 29).

L'objet était immobile et présentait 4 feux rouges clignotants, disposés de la même manière que ceux aperçus en premier lieu, qui continuaient à progresser sans plus émettre de flash. Ses dimensions semblaient moindres de moitié que celles du premier ; le témoin les estima à 2 ou 3 m de hauteur pour 6 ou 7 m de longueur. Soudain le deuxième « engin » se déplaça très vite, et vint en une fraction de seconde se placer à 60 ou 70 m derrière le premier (coordonnées du point de jonction : azimut 285° ; élévation 20°). Les 8 feux rouges clignotants volèrent dès lors de conserve, suivant imperturbablement la trajectoire rectiligne du premier engin, à la même vitesse constante, et disparurent au loin sans avoir émis un nouvel éclair. La durée totale de l'observation est estimée de 10 à 15 minutes. A 100 m au-delà du petit bois, le cavalier rencontra une voiture, arrêtée tous feux éteints (point V ; voir plan). Un homme seul se tenait debout dans un champ de trèfle, à une trentaine de mètres, regardant vers le sud. A cet instant, le cheval, de nature placide et connaissant bien le chemin, eut soudain très peur. Il avait gardé les oreilles dressées depuis la perception de l'éclair voisin du sol. Le jeune homme continua alors son chemin vers le manège, où il arriva l'air très apeuré, aux dires de ses parents.

M. Yerna fit part de son étrange rencontre à un camarade de classe, M. Jacques Méan, et à l'un de ses professeurs, M. Pierre Zeevaert. Tous trois se rendirent sur les lieux de

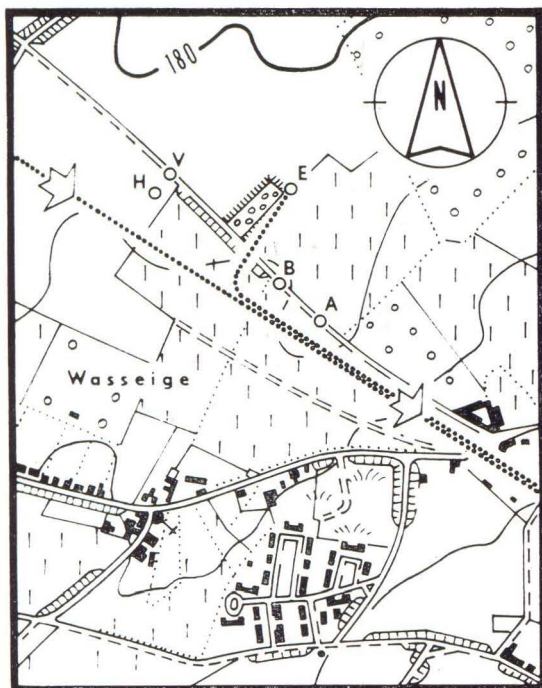


l'incident le samedi 11 octobre 1969. Ils se rendirent au point où l'incident s'était produit. Il semble-t-il stationner pendant la présence de l'engin. L'engin mesurait 30 cm, disposés en carré, à l'intérieur d'un champ de betteraves avait eu trace d'un engin sur le sol. C'est comme celui de M. Méan, « soucoupe volante » sur les betteraves enlevées par les feuilles d'autres feuilles d'autres feuilles. L'arrachage de ce champ le 16 octobre 1969, ce suspect ne fut pas. Quant au magnésium, déviation de 25° de la verticale, la comparaison, la déviation, environ près de 25°. Le mercredi 22 octobre 1969, des betteraves furent arrachées, ce magnésium disparu. Le samedi 24 octobre 1969, ils sèrent ce jour-là.

ressa les oreil-
du bois, d'un
; voir plan), un
x lancés par le
coup plus fort.
ence était due
s grande qu'au
se tourna im-
rection (azimut
arbres, environ
une forme noire
upole, qui le fit
oto de la « sou-
qu'il avait vue
ards « Du nou-
ntes » (voir IN-

ésentait 4 feux
de la même ma-
remier lieu, qui
ns plus émettre
mbaient moin-
premier ; le té-
de hauteur pour
ain le deuxième
, et vint en une
r à 60 ou 70 m
ées du point de
tion 20°). Les 8
ent dès lors de
blement la tra-
engin, à la mê-
parurent au loin
clair. La durée
stimée de 10 à
du petit bois, le
re, arrêtée tous
an). Un homme
n champ de trè-
, regardant vers
l, de nature pla-
hemin, eut sou-
es oreilles dres-
e l'éclair voisin
tinua alors son
arriva l'air très
ents.

ange rencontre
Jacques Méan,
M. Pierre Zee-
sur les lieux de



l'incident le samedi 11 dans l'après-midi. Arrivés au point où le deuxième engin avait semble-t-il stationné (point E), ils constatèrent la présence de 4 rectangles d'1 m sur 30 cm, disposés en carré de 7 m environ de côté, à l'intérieur desquels les feuilles des betteraves avaient été aplaties, sans qu'il y eût trace d'un enfoncement quelconque du sol. C'est comme si, selon une comparaison de M. Méan, « on avait plaqué 4 planches sur les betteraves et qu'on les avait ensuite enlevées par les airs. » Ils n'aperçurent pas d'autres feuilles cassées ou aplaties aux environs. L'arrachage des betteraves eut lieu en ce champ le 16 octobre et aucune autre trace suspecte ne fut relevée à cette occasion. Quant au magnétisme, M. Méan constata une déviation de 25 % vers le nord-ouest de l'aiguille de sa boussole à 5 m des traces. Par comparaison, la déviation n'était que de 5 % environ près des poteaux métalliques voisins.

Le mercredi 22 octobre, après l'arrachage des betteraves donc, et 10 jours après l'incident, ce magnétisme anormal avait totalement disparu. Les enquêteurs des LAET passèrent ce jour-là les lieux au compteur Gei-

ger et une radioactivité légèrement supérieure à la normale fut enregistrée sur les traces.

Etude critique des éléments de l'observation.

Le récit du témoin semble cohérent. Jamais au cours des interrogatoires, auxquels il s'est prêté fort aimablement, M. Jacques Yerna n'a été pris en défaut. Aux dires de son entourage, c'est un jeune homme pondéré et personne ne peut s'imaginer qu'il ait inventé une telle histoire. Avant cet incident, il n'avait jamais eu l'occasion d'observer des OVNI. Sa réaction initiale d'identifier le phénomène à un avion est tout à fait typique : le témoin sincère ne voit pas un OVNI parce qu'il a le désir préconçu de le voir ; il est généralement contraint par l'évidence de se rendre compte en cours d'observation que ce qu'il aperçoit n'est pas classique. La réflexion de M. Yerna est d'autant plus normale que l'engin venait de la direction de l'aérodrome de Bierset (environ 2 km à l'est-nord-est du lieu de l'observation).

Le témoin avait certes déjà lu plusieurs ouvrages traitant du phénomène OVNI, et aurait pu y trouver tous les éléments nécessaires pour fabriquer son récit. Mais nous pensons que le caractère mesuré, exempt de sensationnel à bon compte, de sa déposition n'en plaide que plus en sa faveur : ayant connaissance des principaux effets liés aux OVNI, il aurait pu en rajouter dans sa description. Par exemple, il aurait pu évoquer un affolement de son cheval. Mais il se contente de noter une nervosité anormale de celui-ci. C'est pour nous un élément parmi d'autres en faveur de l'authenticité de l'incident. Un plaisantin ne peut pas résister à l'envie d'enjoliver son récit d'éléments plus extraordinaires les uns que les autres.

Il est évidemment très regrettable que M. Jacques Yerna soit jusqu'à présent le seul témoin de cet incident, ce qui nous oblige, malgré toute la confiance que nous croyons pouvoir lui accorder, à laisser planer un doute sur cette intéressante affaire. L'homme qui scrutait l'horizon, debout dans un champ de trèfle, n'a pu être retrouvé. S'agissait-il de quelqu'un s'intéressant au phénomène, mais qui n'oserait le montrer publiquement ? Ce ne serait pas la première fois hélas que

la pression sociale obligerait un témoin de ce genre d'observation à se taire. Aucune confirmation par radar n'était par ailleurs possible, celui de Bierset ne fonctionnant qu'à l'approche des avions pour les guider vers la piste, le contrôle général de la région étant dévolu au centre radar de Glons, sous contrôle de l'OTAN et donc inaccessible.

Mais il y a tout de même les traces, que la récolte rendit bien éphémères, constatées par trois témoins. Des enfants viennent souvent jouer dans ces champs, il est vrai, et M. Kersten, qui les cultive, confia aux enquêteurs que souvent il retrouvait des feuilles écrasées. Mais comment aurait-on pu piétiner exactement 4 rectangles sans casser une feuille sur les côtés, alors que rien qu'en allant d'un rectangle à l'autre, on devait laisser un sillage de feuilles brisées ?

La déviation de la boussole le surlendemain des faits ne peut être considérée comme probante. Dans bien des cas il a été démontré que des effets magnétiques que l'on croyait dûs aux OVNI pouvaient s'expliquer par des causes naturelles. Pour que les enseignements de la boussole soient décisifs, il faudrait en toute rigueur scientifique faire une mesure avant et pendant le phénomène (!!) et des mesures comparatives durant plusieurs jours après, **dans des conditions identiques**. Quant à la radioactivité, l'écart à la moyenne est trop faible pour qu'il soit significatif. Dix jours s'étaient écoulés entre l'observation et la mesure, et de plus, considérant la ténuité des traces, il semble ne s'être agi que d'un quasi-atterrissage. Les terres venant d'être labourées, un très léger accroissement de radioactivité est tout à fait normal. Enfin, au moment de la mesure, cinq personnes étaient concentrées au point E, et il est possible que les montres aient également contribué à cette augmentation.

Avant de conclure, nous allons pénétrer un instant dans un domaine un peu plus subjectif, celui des « coïncidences exagérées », selon l'expression de Charles Fort. Deux faits d'abord : la proximité du champ d'aviation de Bierset, et le survol de la région par un couloir aérien civil très fréquenté, orienté ouest-quart-nord-ouest - est-quart-sud-est. Il

draine le trafic entre la Belgique et l'Allemagne. Une probabilité ensuite : la carte du bassin houiller liégeois dressée en 1941 par E. Humblet mentionne une faille au tracé incertain, dite « faille verticale », qui passerait un peu au sud du petit bois. Dernière coïncidence enfin, fondée sur une théorie contestée, celle de l'orthoténie, mais que nous livrons à votre réflexion : les deux couloirs permanents BAVER (Basilique de Koekelberg-Verviers) et LOTUS (Lommel-Athus), dont l'existence fut suggérée par J.G. Dohmen (1), se croisent à moins d'un kilomètre de l'endroit du « quasi-atterrissage »... Il est extrêmement improbable que M. Yerna ait eu connaissance de l'existence de cette faille ou qu'il ait entendu parler de l'orthoténie belge à ce moment.

Au risque de donner une interprétation peut-être trop « humaine » des événements, disons que tout semble s'être passé comme si l'engin 1 devait récupérer l'engin 2, arrêté à faible hauteur. L'engin 1 émet donc des « signaux », irrégulièrement, un peu comme le morse, destinés à l'engin 2. Celui-ci les perçoit et envoie un signal de réponse : le violent éclair près du sol, puis décolle et rejoint l'engin 1. A l'appui de cette hypothèse, il y a le fait qu'après la jonction, aucun flash ne fut plus émis. Mais, répétons-le, la réalité est peut-être tout à fait différente de ce que nous pensons, aussi nous arrêterons-nous là, vous laissant comme toujours juges de la matérialité des faits.

La présente étude a été rédigée d'après le volumineux rapport d'enquête établi par MM. B. Bazzani, G. Delcorps et A. Wagener, des LAET de Liège, que nous félicitons pour leur travail quasi exhaustif. Nous nous joignons bien volontiers à eux pour exprimer nos plus vifs remerciements à M. A. Delmer, ingénieur des mines, directeur du Service Géologique de Belgique, à M. Kersten, locataire de terrains sis à Wasseiges, à M. J. Méan, à M. J. Yerna ainsi qu'à ses parents et à M. P. Zeewaert, professeur à l'athénée de Montegnée, pour l'aide précieuse qu'ils nous ont aimablement apportée.

Jacques Scornaux.

(1) J.G. Dohmen, A identifier et le cas Adamski, Ed. Travox, 1972, p. 29.

Photov

des C

Avant-propos.

A la suite de la nécessité du numéro 4 d'identifier les membres de la commission, il ne restera plus qu'à attendre l'ufologie.

Dans le cadre photographique du a pour but de pouvoir réaliser moins des photos OVNI. Nous l'itérations de photo par la suite ; souligner l'importance de vue de ». Nous ci

entre le lever Pour débiter, appliquer ; puis consultant de jours un appareil au 100° de passe, je pe

il se trouve tement et ...p On ne peut l'attitude idéal lecteur une b de faire remi passer en rev visent surtout tout simplement quant à ses session s'il OVNI. En eff de la surpris sa frayeur ; un élastique e

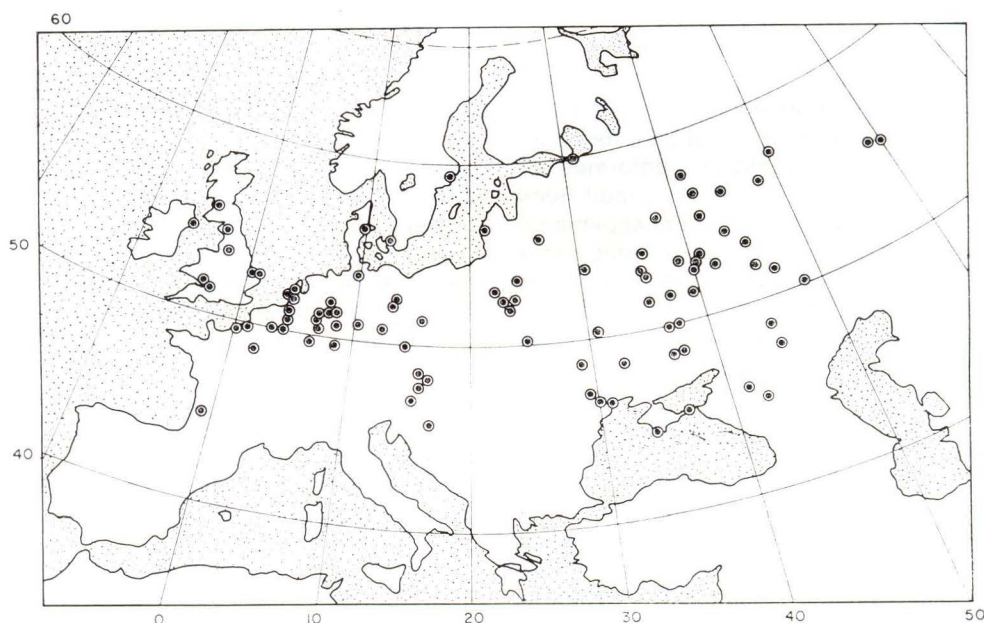
Or donc, no membre du pouvoir réagi pour ce faire voir l'utiliser si vous préfé finalement ac

Forçons la cl

Les lecteurs mirer des Certains pe n'assisteron les bras. N et nous cr forcer la cl ont tiré les se diront q reil ultra-pe jeunes lecte S'il est pré

figure 11

Extension prise par la luminescence nocturne du 30 juin 1908, d'après Zotkin (extrait de « Giant Meteorites », E.L. Krinov).



la direction de la partie nord-ouest du jet, plus éloignée de la verticale, augmentait encore la longueur du trajet dans l'atmosphère et partant le ralentissement. Je pense qu'on peut en conclure qu'une partie du jet incandescent a été ralentie suffisamment pour retomber dans la haute atmosphère, et cela naturellement dans la direction nord-ouest, c'est-à-dire exactement opposée à celle du jet dirigé vers le bas, qui lui a dévasté la Taïga. Cela correspond précisément à la région où la luminescence a été observée, c'est-à-dire le ciel du nord de l'Europe.

Voyons maintenant s'il n'est pas possible d'avoir une idée de ce qui a pu se passer. Partant de 30 km d'altitude, le jet montant vers le ciel aurait entraîné avec lui pas moins de 100 000 tonnes d'air rencontré sur son passage pour chaque kilomètre carré de sa section, et cela en supposant, ce qui n'est pas le cas évidemment, que sa section soit restée cylindrique.

C'est en effet la quantité d'air qui reste au-dessus de chaque kilomètre carré, bien que déjà 99 % de l'atmosphère aient été traversés.

Si le jet était parti de 50 km d'altitude, c'est encore 7 000 tonnes qui restaient pour chaque kilomètre de section du jet. Or, pour avoir été vu à 500 km de distance sous forme d'une fontaine de feu, d'un épieu ou d'une pomme de pin, il fallait que ce jet eût au moins 5 à 10 km de diamètre. Cela fait des millions de tonnes d'air entraînées vers le haut. Nous avons vu également que le refroidissement brutal des gaz incandescents a produit le monoxyde d'azote NO. Notons également que le pourcentage de NO formé sous pression atmosphérique est de l'ordre de 3 %, mais que sous pression réduite, comme c'est le cas à 30 ou 50 km d'altitude, la proportion de NO peut dépasser les 10 %. Or c'est dans des conditions analogues que Lord Rayleigh, en 1911, réussit par la décharge électrique sous pression réduite à produire une luminosité semblable à celle du ciel nocturne et qui pouvait durer des heures. Elle était due, comme l'a montré en 1956 G.B. Kistiakowsky, à la présence de NO qui, par réaction sur l'azote atomique, produisait quantitativement un atome d'oxygène excité par atome d'azote. Ainsi les conditions étaient-elles réunies pour

que, lors d
par mélan
se produis
atomique
dire la raie
ges de 6
entrer plus
ces émiss
sujet la le
tific Amer
trum of th
On sait qu
nué extrac
elle était
plus trace
il s'était a
pension da
duit des p
mois, com
l'explosion
se seraien
lieu de n'a
Sibérie oc

Cependant
spectrosc
te en plus
l'émission
l'apparenc
puscule (c
permet ce
nescence
pelle égale
en anglais
appareanc
cisément
l'oxygène
que tout c
mier spect
turne n'a é
et que jus
mière (no
n'était ass
ou moléc
tout la q
veau (51).
Remarque
nescence
celle habi
dans d'au
blement p
de lire à l

Nouvelles Internationales

pose. Il se peut évidemment qu'en cherchant les Indes on découvre l'Amérique. Il se pourrait de même qu'en cherchant à comprendre le mécanisme de propulsion des OVNI, on en arrive à tomber sur **un mécanisme de propulsion auquel nous n'avons pas encore pensé**, mais qui pourrait être techniquement réalisable, même si cela n'a finalement rien à voir avec les OVNI. En ce sens il est contraire à l'esprit même de la science, que de vouloir ignorer le problème des OVNI. (à suivre)

Auguste Meessen.

Professeur de physique
théorique à l'Université
Catholique de Louvain.

Bibliographie

1. The reference for outstanding UFO sighting reports, éd. UFO Information Retrieval Center, 1966 (P.O. Box 57, Riderwood, Maryland 21139, U.S.A).
2. Phénomènes Spatiaux (PS), revue du G.E.P.A. (69, rue de la Tombe-Issoire, F 75014 PARIS), n° 26, décembre 1970.
3. PS n° 19, mars 1969.

LE BRÉSIL EN EBULLITION.

Depuis quelques années, des événements ufologiques se produisent en Amérique du Sud, et notablement au Brésil, avec une intensité rarement atteinte en d'autres régions du globe. Nous devons à nos confrères de la SBEDV (Sociedade Brasileira de Estudos Sobre Discos Voadores ; adresse : Caixa Postal N° 16 017, Correo Largo do Machado, Rio de Janeiro, Brésil), ainsi qu'aux patients travaux de traduction et de recherche de notre collaborateur, M. Claude Bourtembourg, de pouvoir vous présenter ci-dessous trois observations survenues dans ce pays qui sortent résolument de l'ordinaire, si tant est que l'ordinaire puisse exister dans ce domaine. Le texte que vous allez lire donne l'exposé succinct de chacun d'eux, suivi d'une courte discussion inspirée des travaux de la SBEDV. Nous terminerons par nos propres commentaires.

Cas N° 1 : Amerrissage d'un disque volant devant l'avenue Niemeyer.

Cet événement se déroula à Rio de Janeiro le 26 juin 1970 et fut d'abord rapporté par le journal « Diario de Noticias » du 28 juin, puis examiné par la représentante locale de l'APRO, Mme I. Granchi, et publié dans le bulletin de juillet/août 1970 de cette organisation. Il se produisit à proximité de la plage de Leblon, en présence de huit témoins, dont un représentant de la police fédérale brésilienne, M. Joao Aguiar.

Suivant la relation du témoin principal, Mme Nazaré, habitant une villa située en bordure de mer, au n° 138, avenue Niemeyer, elle se trouvait ce jour-là occupée à préparer le repas, surveillant les jeux de ses enfants et conversant avec M. Aguiar. Le temps était ensoleillé et par les portes-fenêtres ouvertes de la véranda leur parvenait le miroitement de l'Atlantique. M. Aguiar attira tout à coup l'attention du groupe sur le fait « qu'une chaloupe venait de se retourner dans la mer » faisant, dans sa chute « jaillir l'eau de tous les côtés ». Son hôtesse et les enfants, cessant leurs jeux, se rendirent sur la terrasse pour mieux observer, et bientôt apparut un désaccord, Mme Na-

~~pose. Il se peut évidemment qu'en cherchant~~

zaré estimant qu'il fallait porter secours à la « loupe », que l'on tentait d'articuler. Les deux témoins portèrent des vêtements, mais rien de plus que chose sur quelques minutes, une sorte de courtoisie de la « chaloupe » avait un aspect qui paraissait mesur-

Le policier finit par se rendre en cours à l'hôtel, tandis que Mme Nazaré et M. Aguiar allaient téléphoner l'éloignement entre 700 mètres, moins devaient, grands efforts de l'espèce de domo, raissait semi-trainée de minutes, mença à se rapprocher, situé à 100 mètres de déplacement eut un bruit de moteur.

L'objet demeura immobile pendant qu'il tentait de reprendre sa course, direction du sud-est, servée par le pol, vers la villa.

Celui-ci précisa qu'il était à une distance qui faisait entendre d'un bateau à moteur, la vitesse grossièrement, la partie inférieure de la villa tenait diverses formes suivant le vent, blanc-rouge. L'objet que lorsque posé, aspect transparent, passagers assis, lentement de la mer, ce jour-là, et le trafic presque inexistant.

Les témoins s'ap-

zaré estimant qu'il faudrait sans plus tarder porter secours aux occupants de la « chaloupe », que l'on apercevait en train de gesticuler. Les deux « baigneurs » semblaient porter des vêtements brillants « avec quelque chose sur la tête » ; au bout de quelques minutes, ils semblèrent travailler à une sorte de coupole qui surplombait la partie de la « chaloupe » non immergée. Celle-ci avait un aspect métallique non brillant et paraissait mesurer entre 4 et 6 mètres.

Le policier finit par partir chercher du secours à l'hôtel Mar, distant d'un kilomètre, tandis que Mme Nazaré et ses enfants installaient un télémètre pour tenter d'évaluer l'éloignement de l'objet, qu'ils estimèrent entre 700 et 1 000 mètres. Les témoins devaient, pour l'observer, exercer de grands efforts visuels, en particulier pour l'espèce de dôme qui le surmontait et paraissait semi-transparent. Après une vingtaine de minutes d'immobilité, l'objet commença à se rapprocher d'un éperon rocheux situé à 100 mètres environ de la plage. Ce déplacement eut lieu dans l'eau et aucun bruit de moteur ou de rames ne fut perçu.

L'objet demeura à hauteur de l'éperon rocheux pendant une demi-heure avant d'entreprendre sa course ascensionnelle en direction du sud-est, qui fut également observée par le policier sur le chemin du retour vers la villa.

Celui-ci précise qu'avant de s'élever, l'objet plana au-dessus de la surface de l'eau, sur une distance qu'il estime à 300 mètres, en faisant entendre un bruit semblable à celui d'un bateau à moteur. Il s'éleva alors progressivement, laissant apparaître une partie inférieure de forme hexagonale qui contenait diverses lumières colorées, s'allumant suivant une séquence vert-jaune-blanc-rouge. L'OVNI, qui paraissait métallique lorsque posé sur l'eau, avait pris un aspect transparent permettant de voir deux passagers assis à l'intérieur. Il disparut silencieusement du champ visuel des témoins. La mer, ce jour-là, était remarquablement étale, et le trafic dans l'avenue Niemeyer presque inexistant.

Les témoins s'apprêtaient à cesser leur ob-

servation, lorsqu'un des enfants remarqua, à l'endroit où s'était tenue la nef avant son envol, un cerceau de couleur blanche qui flottait sur l'eau et qui ne tarda pas à couler pour ensuite reparaitre à la surface, accompagné d'un corps jaune de forme elliptique, d'un diamètre de 40 cm environ, qui continua à flotter à demi-immergé. Ce corps se mit ensuite en route en direction de la plage, son grand axe orienté, à ce qu'il semblait, vers les témoins ; il était suivi d'une frange verte flottant à la surface de l'eau. Après 15 minutes, le corps jaune parvenu à environ 120 mètres du bord vira à 90° et tout en conservant le même éloignement, fila vers la droite en direction de la plage de Gavéa, en sens contraire du courant marin qui passe à cet endroit. Ce manège incita Mme Nazaré à tenter de le suivre en voiture le long de la route, mais elle dut y renoncer après 10 minutes lorsqu'il disparut derrière un éperon rocheux. Entretemps, le cerceau blanc, par une succession d'immersions et de retours en surface, s'était lui-aussi rapproché de la plage de Gavéa, où il finit par disparaître à son tour.

Discussion.

L'enquête menée sur place quelques jours plus tard par le Dr Carlos Netto et les délégués de la SBEDV fait apparaître que les récits des témoins sont cohérents et se rapportent à la vision d'un engin d'abord observé sur l'eau, ensuite naviguant en plein ciel dans le silence le plus complet et suivant les caractéristiques généralement attribuées aux OVNI. Il semble par ailleurs que des militaires du fort proche de Cordoba aient été, eux aussi, témoins des événements allégués, et suffisamment intrigués pour mettre, environ 20 minutes après l'envol de l'OVNI, une chaloupe, vraie cette fois, à la mer, qu'ils dirigèrent directement vers la plage de Gavéa où, aux dires des témoins, ils repêchèrent avec difficultés un objet cylindrique rouge qu'ils emmenèrent avec eux. Inutile de préciser qu'aucun commentaire officiel ne parvint sur cette affaire, malgré les diverses demandes en ce sens de la SBEDV. D'autre part, ce groupe de chercheurs a relevé dans ses fichiers quatre autres observations,

dont certaines avec présence d'« humanoïdes », en ces mêmes lieux.

Cas N° 2 : Incident avec un disque volant à la Represa do Funil.

Ce cas ne comporte qu'un seul témoin et devrait donc, suivant les standards communément adoptés en la matière, être rejeté dans la damnation des faits subjectifs.

Néanmoins, les circonstances de cette « rencontre », ses conséquences sur le témoin et l'analyse médicale qui a été faite, ainsi que les responsabilités professionnelles dont le témoin était chargé au moment des événements nous poussent à prendre le risque de l'analyser.

Au crépuscule du dimanche 30 août 1970, le témoin fut conduit par camion avec dix de ses collègues à la centrale électrique d'Itatiaia, dans l'Etat de Rio. Ce trajet n'avait rien d'exceptionnel pour lui, M. Almiro Martins de Freitas exerçant depuis quatre mois à l'époque la fonction de garde de cette centrale. Après l'habituelle relève près de la chambre forte, Almiro se dirigea vers son poste pour y remplacer un collègue. Conformément aux instructions, il commença de grandes rondes qui, partant de la sous-station, lui firent longer le barrage de la rivière Paraiea, puis le groupe des transformateurs et enfin un précipice à pic de 10 mètres sur le côté droit de la route. Le temps était froid et pluvieux, comme les cinq soirs précédents. Au bout de sa première ronde, Almiro appela téléphoniquement la chambre forte : « Rien de spécial », et descendit à la sous-station prendre un café chaud et fumer une cigarette. Il était 21 h 36. Il commença ensuite une deuxième ronde, et parvenu à hauteur du groupe des transfos, il remarqua qu'il s'y produisait de petits arcs électriques, comme cela arrivait parfois, et se promit d'en avertir le technicien responsable. Sa ronde terminée, il retourna se mettre à l'abri et fuma une nouvelle cigarette avant la ronde suivante. C'est au cours de celle-ci que l'incident se produisit.

Il commença par constater que les étincelles jaillissant des transfos avaient pris une intensité inhabituelle. A ce moment, les lam-

pes à vapeur de mercure assurant l'éclairage du périmètre s'éteignirent brusquement pour se rallumer après une fraction de seconde. Il devait se passer quelque chose d'anormal. Tous sens en éveil, le garde fit lentement du regard le tour des constructions environnantes : la salle des machines, la route, le magasin : en tous ces lieux rien d'anormal. Mais sur la crête du barrage, une file horizontale de lumières multicolores, à soixante mètres de lui, clignotaient sans arrêt, parfois plus fort, parfois plus faiblement, pendant une seconde environ, un cycle complet se produisant toutes les deux secondes. Le garde marcha dans cette direction, se remémorant rapidement toutes les mesures de sécurité qu'il connaissait. Des dommages à la centrale, et les agglomérations voisines de Rezende, Itatiaia et Eugenheiro se trouveraient privées d'électricité, hôpitaux et particuliers. Parvenu à une trentaine de mètres du bord du précipice, il s'aperçut que l'ensemble des lumières appartenait à une construction silencieuse et immobile, en forme d'obus allongé ou d'autobus, qui paraissait flotter à un mètre du sol au-dessus de la crête du barrage. Chaque lumière — il y en avait 15 — provenait d'un hublot ou « auvent » rectangulaire d'un mètre de long sur 80 cm de large environ, aux coins arrondis. Le témoin estima la longueur totale de l'objet, qu'il distinguait mal dans l'obscurité, à 20 m environ pour 3 m de haut. Se rapprochant encore, il se mit à ramper et dégaina son arme, un Taurus 38 de 9,4 mm.

Il fit feu pour la première fois à une distance de 12 m, entre la première et la deuxième fenêtre, un peu en contrebas de leur alignement inférieur. L'objet n'eut d'autre réaction que d'accélérer le rythme de ses clignotements, les lumières devenant plus intenses. Visant soigneusement, le garde tira alors un second coup.

Cette fois le rythme des lumières devint tel qu'il n'était plus possible de distinguer les extinctions, et un bruit rappelant celui d'un moteur d'avion à réaction, mais plus aigu, se fit entendre, tandis que l'objet gardait la même immobilité menaçante. Le garde s'apprêtait à ajuster son troisième tir lorsqu'un

éclair argé
bondit da
plètement
bruit du
ce point
le bruit
corps enva
de 40° C »
d'engourdi
exemple,
sont resté
l'autre ». I
vie d'une
tout le c
de se lib
clouait le
(qui étrei
volver) fu
pensa à
découvert
Le corps
tant, enc
qu'il n'en
tresse, af
cipice po
de son s
tes pour
Moura, d
qui est i
haut » di
aveugler
barqué d
un méde
demain à
Rio. Un
et de Su
gnait et
après ur
le comm
Paulo, q
te spéci
fut enfin
talmolog
mis au s
Les enq
certains
cins d
Dr Sam
Barreto
rétabliss
vants :

assurant l'éclairage
irent brusquement
ne fraction de secon-
quelque chose d'anor-
e garde fit lentement
onstructions environ-
chines, la route, le
es lieux rien d'a-
du barrage, une file
es multicolores, à
clignotaient sans ar-
fois plus faiblement,
viron, un cycle com-
es les deux secon-
dans cette direction,
nent toutes les me-
onnaissait. Des dom-
t les agglomérations
atiaia et Eugenheiro
s d'électricité, hôpi-
rvenu à une trentai-
u précipice, il s'aper-
lumières appartenait
cieuse et immobile,
ou d'autobus, qui pa-
tre du sol au-dessus
Chaque lumière — il y
d'un hublot ou « au-
n mètre de long sur
aux coins arrondis. Le
eur totale de l'objet,
s l'obscurité, à 20 m
haut. Se rapprochant
er et dégaîna son ar-
mm.

re fois à une distance
ère et la deuxième fe-
rebas de leur aligne-
t n'eut d'autre réac-
rythme de ses cligno-
devenant plus inten-
ement, le garde tira

es lumières devint tel
ble de distinguer les
t rappelant celui d'un
on, mais plus aigu, se
ue l'objet gardait la
açante. Le garde s'ap-
troisième tir lorsqu'un

éclair argenté, pareil à un flash très violent, bondit dans sa direction et l'aveugla complètement alors qu'il pressait la détente. Le bruit du « réacteur » était à ce moment à ce point assourdissant qu'il n'entendit pas le bruit de la détonation ; il sentit son corps envahi d'une onde de chaleur « de plus de 40° C » puis pris peu à peu d'une sensation d'engourdissement, « comme cela arrive, par exemple, à nos membres inférieurs lorsqu'ils sont restés trop longtemps croisés l'un sur l'autre ». L'onde de chaleur fut aussitôt suivie d'une sensation de froid qui lui traversa tout le corps, et il tenta immédiatement de se libérer de l'engourdissement qui lui clouait les membres. Les bras et les mains (qui étreignaient toujours la crosse du revolver) furent les premiers libérés. Lorsqu'il pensa à rouvrir les yeux, M. Almiro Martins découvrit qu'il n'y voyait plus rien.

Le corps couvert de sueur, transi et grelottant, encore assourdi par le bruit au point qu'il n'entendait pas ses propres cris de détresse, affolé par la présence proche du précipice pour ne pas dire de l'OVNI, il fit usage de son sifflet ; il lui fallut dix bonnes minutes pour être entendu. « Oh ! Freitas, c'est Moura, de la salle des machines, c'est Moura qui est ici ! ! ». « Ne regardez pas vers le haut » dit le garde, « car il finira par vous aveugler vous aussi, comme il m'a eu ». Embarqué dans un véhicule, il réclama aussitôt un médecin, mais dut attendre jusqu'au lendemain à 10 h 30 pour être emmené par bus à Rio. Un représentant du Service de Sécurité et de Surveillance de la centrale l'accompagnait et le questionna au cours du trajet ; après un nouvel interrogatoire conduit par le commandant de la 4° zone aérienne de São Paulo, qui possède une petite équipe discrète spécialisée dans le phénomène OVNI, il fut enfin confié au Dr Sampaio, médecin ophtalmologue à l'hôpital de Cruz Venuelha et mis au secret pendant six jours.

Les enquêteurs de la SBEDV ont pu obtenir certains renseignements auprès des médecins de cet hôpital. Le diagnostic du Dr Sampaio, complété par ceux des Dr Paes Barreto et Fonseca Orlandini pour la cure de rétablissement, signalent les troubles suivants :

1° Le malade est dans un état nauséux, fébrile, agité. Son pouls bat à 120. Il refuse toute nourriture.

2° Les reins sont bloqués, sans doute suite à un intense choc nerveux. Impossibilité d'uriner le dimanche et le lundi pendant 21 h 50, le mardi pendant 18 h.

3° Les conjonctives des yeux sont irritées ; la cécité qui dura quatre jours est d'origine psychique ; le nerf optique semble ne pas avoir été atteint.

4° L'électro-encéphalogramme ne signale rien d'anormal.

5° Un mois après l'incident, le patient a perdu 8 kg, sur 75 au départ.

Ils réussirent ensuite à rencontrer le témoin, qui leur fit part des informations et impressions suivantes :

1° Il croit être passé une première fois, sans le voir, en dessous de l'OVNI, au cours de sa deuxième ronde. En effet, à un certain moment, près du barrage, l'air était plus chaud et semblait parcouru d'une trépidation.

2° La séquence des différentes couleurs aux « hublots » quadrangulaires était, autant qu'il s'en souvienne, de gauche à droite : jaune-bleu-jaune-orange-jaune-rouge brique-jaune-vert-jaune.

3° L'objet lui-même apparaissait comme une masse métallique sombre ; il se tenait perpendiculairement à l'axe de la route, de biais par rapport au témoin, rendant difficile l'appréciation de sa forme exacte, qui semblait celle d'un obus arrondi aux extrémités, ou d'un cigare.

4° L'éclair argenté qui l'aveugla semblait provenir de l'avant de l'engin, soit à gauche de l'endroit de son premier impact.

La SBEDV demanda à visiter les lieux de l'incident, le 3 octobre suivant, mais l'entrée lui fut refusée faute d'une « autorisation spéciale » qui ne put être obtenue que le 19 et qui n'était valable que « pour la durée de l'enquête et de l'interrogatoire des autres témoins ». Le fonctionnaire qui reçut — fort affablement d'ailleurs — les enquêteurs de l'association brésilienne leur exprima l'opinion qu'une panne était survenue à la centrale dans la soirée en question et avait, « suite à

la tempête (sic), déclenché le verrouillage automatique de sécurité prévu en pareil cas », et que de toutes manières, « le sujet des OVNI ne devait pas être mentionné ».

L'opinion conditionnée en ce sens des techniciens de la centrale qui n'étaient pas présents la soirée du 30 août était combattue par les compagnons du garde ce soir-là, qui déclaraient leur entière confiance en sa relation des faits.

Le témoin, dans une lettre datée du 6 novembre suivant, informait la SBEDV qu'à la suite de cet incident, ses conditions de vie s'étaient trouvées modifiées au point qu'il envisageait des solutions extrêmes ; il faisait part également d'un « secret » qu'il avait gardé pour lui jusque-là, « de crainte des interprétations » : le cigare volant portait, peint ou gravé sur sa partie avant, le sigle « U.S.A. » et des formes humaines avaient été observées derrière les hublots.

Discussion.

Les conséquences physiologiques, en ce compris les modifications de la personnalité du témoin, sont classiques et bien connues des ufologues actuels. Le sigle « U.S.A. » dont le témoin a vraisemblablement été contraint d'affubler l'engin après coup est également typique de certains aspects du phénomène OVNI, volontairement obscurci et embrouillé par certains milieux.

Nous aimerions nous étendre plus longuement sur ce cas, mais la place nous manque. Signalons que notre société sœur n'a pas terminé son enquête et qu'un examen « en profondeur » du témoin est en cours suivant une technique désormais classique dans ce domaine, c'est-à-dire par hypnose. Nous ne manquerons pas de tenir nos lecteurs au courant de toute information nouvelle importante que nous pourrions recevoir à ce sujet.

Cas N° 3 : Les querelleurs extraterrestres aux cheveux longs.

Nous avons retenu ce troisième cas, bien qu'il ne comporte qu'un seul témoin lui-aussi, comme typique de ce que faute de mieux

nous appellerons momentanément le « phénomène d'imprégnation géographique », expression que nous définirons au cours de la discussion.

Il se produisit le 12 février 1969 à Pirassununga, dans la région de Sao Paulo. Le protagoniste de cet incident, M. Luiz Flozino, est marié depuis neuf ans et père de huit enfants, et la famille vit dans des conditions plus que modestes dans les faubourgs de la ville où M. Flozino travaille comme ouvrier agricole.

Pour se rendre à son travail, à l'époque la coupe du riz, il lui fallait se lever de grand matin et parcourir à pied quelque 4 km. Ce jour-là, vers 05 h 40, son épouse achevait de lui préparer son casse-croûte et, son petit déjeuner terminé, il roulait son premier cigare de la journée, lorsqu'il entendit dans le bois voisin un bruit de branchages froissés. Sans transition, il se sentit saisi à mi-corps par une force qui le tirait à l'extérieur de l'habitation dont la porte était ouverte, et traîné en demi-suspension dans l'air. Dans ses efforts pour se libérer, il ne réussit qu'à réaliser un freinage partiel de ses pieds au sol, et en fut même déchaussé, tandis qu'il luttait pour ne pas perdre l'équilibre. La force, dont il ne voyait ni ne comprenait l'origine, l'entraînait irrésistiblement dans la direction du petit bois, situé à quelque deux cent mètres de là. Arrivé à la lisière, il chuta sur le sol, et fut ensuite tiré par l'arrière, sur le côté droit, reprenant son inconfortable voyage vers l'intérieur du bois. Il s'aperçut alors que tous ces désagréments avaient pour origine deux quidams d'aspect étrange : il s'agissait d'êtres dont la taille ne dépassait pas celle de son fils Orlando, âgé de 13 ans (soit 1,42 m), et passablement laids eu égard à nos standards habituels. Leurs yeux avaient un aspect asymétrique, leurs cheveux pendaient sur leurs épaules et le bas de leur visage disparaissait sous une barbe hirsute. Avant que le témoin pût noter d'autres détails, ces « individus suspects » l'empoignèrent sans aménité, conversant entre eux avec animation dans une langue inconnue du témoin. L'un de ses agresseurs lui asséna, non sans brutalité, trois coups sur l'oreille droite, mais Flozino,

qui est un solide g... ger. Haletant, il s... tandis que les inco... ge. Le cultivateur... ses agresseurs se

Dans le corps à... néanmoins à les c... deux entités se... échangèrent entr... puis s'adressant... « Maintenant nous... nous ne pouvons... enquêteurs de la S... celle du journal U... est : « Maintenant... qu'avec vous nou... notre force ». To... talons, ils pénétr... sans se presser. L... prits et furieux... préhensible se m... trapa, et empoign... flottants, il les ar... les nouant (!!). rent imperturbab... dénouer leurs che... facilité à l'intérie... la progression d... nalement renonc

Une des circonst... laisse le témoin... chien « Nervoso... tous ses déplac... alors qu'il était... bois et parvint à... il s'arrêta en abr... tout à coup à h... roula à terre et s

Lorsque les agre... continuait à se r... plaindre toutefoi... ils se remit sur... ladroitement, e... convulsions.

Le témoin renc... son chef, M... sa mésaventure... contusionnée. S... d'aller faire une... En chemin, le t

tanément le « phé-
géographique », ex-
ons au cours de la

1969 à Pirassunun-
Paulo. Le protagonis-
te, Luiz Flozino, est
père de huit en-
fants dans des conditions
des faubourgs de la
ville comme ouvrier

travail, à l'époque la
se lever de grand
quelque 4 km. Ce
épouse achevait de
croûte et, son petit
son premier ciga-
il entendit dans le
branchages froissés.
ntit saisi à mi-corps
rait à l'extérieur de
orte était ouverte,
sion dans l'air. Dans
er, il ne réussit qu'à
iel de ses pieds au
chaussé, tandis qu'il
e l'équilibre. La for-
e comprenait l'origi-
nement dans la di-
tué à quelque deux
à la lisière, il chuta
te tiré par l'arrière,
nant son inconforta-
ur du bois. Il s'aper-
ces désagréments
ux quidams d'aspect
êtres dont la taille
de son fils Orlando,
m), et passablement
standards habituels.
aspect asymétrique,
sur leurs épaules et
sparaissait sous une
e le témoin pût no-
es « individus sus-
sans aménité, con-
animation dans une
moin. L'un de ses
non sans brutalité,
droite, mais Flozino,

qui est un solide gaillard, réussit à se déga-
ger. Haletant, il se releva, encore étourdi,
tandis que les inconnus revenaient à la char-
ge. Le cultivateur décida de faire face, mais
ses agresseurs se déplaçaient avec agilité.

Dans le corps à corps qui suivit, il réussit
néanmoins à les culbuter l'un sur l'autre. Les
deux entités se relevèrent prestement et
échangèrent entre elles quelques mots,
puis s'adressant au témoin en portugais :
« Maintenant nous partons, car avec vous
nous ne pouvons... » (suivant le témoin aux
enquêteurs de la SBEDV). Une autre version,
celle du journal Última Hora du 2 mars 1969
est : « Maintenant nous partons, parce
qu'avec vous nous ne pouvons pas mesurer
notre force ». Tournant simultanément les
talons, ils pénétrèrent à l'intérieur du bois
sans se presser. Le témoin reprenant ses es-
prits et furieux de cette agression incom-
préhensible se mit à leur poursuite, les rat-
trapa, et empoignant leurs longs cheveux
flottants, il les amarra (sic) l'un à l'autre en
les nouant (!!). Les deux êtres continuè-
rent imperturbablement leur chemin, sans
dénouer leurs cheveux. Ils progressaient avec
facilité à l'intérieur des fourrés, qui gênaient
la progression du cultivateur. Celui-ci dut fi-
nalement renoncer à la poursuite.

Une des circonstances de ce bizarre incident
laisse le témoin interrogatif : son jeune
chien « Nervoso » qui l'accompagnait dans
tous ses déplacements bondit à sa suite
alors qu'il était entraîné en direction du
bois et parvint à 4 m des deux entités, où
il s'arrêta en aboyant furieusement. Il se mit
tout à coup à hurler et à gémir, et bientôt
roula à terre et se mit en boule.

Lorsque les agresseurs se retirèrent, le chien
continuait à se rouler sur le sol, sans plus se
plaindre toutefois. Après quelques minutes,
ils se remit sur ses pattes et se releva ma-
ladroitement, encore tout étourdi de ses
convulsions.

Le témoin rencontrant peu de temps après
son chef, M. Waldirio Couto, lui conta
sa mésaventure et lui montra son oreille
contusionnée. Son supérieur lui conseilla
d'aller faire une déposition à la police locale.
En chemin, le témoin croisa l'automobile du

Dr Claude, prévenu par son épouse, et fut
invité à y prendre place. Le Dr Claude nota
l'état d'énervement et d'excitation extrême
du cultivateur, qui ne cessa pas pendant
qu'il faisait sa déposition. Un petit groupe
comptant cinq policiers et le médecin fut
constitué et retourna sur les lieux, où des
traînces dans l'herbe et des traces de lut-
te furent relevées à l'orée du bois.

La description que Flozino donne de ses
agresseurs est la suivante : d'une anatomie
générale de type humanoïde, ils s'en différen-
ciaient notablement par leurs yeux, non
dans l'écartement horizontal, semblable aux
nôtres, mais en ce que l'œil gauche se si-
tuait 3 ou 4 cm plus haut que le droit (as-
pect asymétrique). Les cheveux flottant li-
brement sur les épaules mesuraient 65 cm
de long, les barbes 50. Ces ornements pileux
ne laissaient pas apparaître le cou et
étaient d'un noir huileux. La peau du visage
semblait normale, encore que peu visible sous
les poils qui l'encadraient.

Le vêtement consistait en une culotte
agrémentée de dessins de couleurs variées
dont le témoin ne garde aucun souvenir, et
d'une blouse blanche à manches courtes, qui
paraissait ne pas être boutonnés. Ils étaient
chaussés de petites bottes noires dont la
partie supérieure atteignait le bas du pan-
talon. Ils étaient de taille égale et se dé-
plaçaient normalement, mais avec une très
grande agilité. Le petit homme qui frappa
Flozino le premier se dérobait facilement
quand celui-ci tentait de riposter.

Le chien du témoin refusa toute nourriture
et toute boisson pendant le reste de la
journée. Il fut trouvé mort à la porte de la
chambre de son maître un mois après l'inci-
dent, le corps enflé. Pendant la période qui
précéda sa mort, il fut absolument impossi-
ble de le faire pénétrer dans le petit bois.

Discussion.

Voilà bien le genre d'incident qui met l'esprit
critique de l'enquêteur à rude épreuve, et
nous l'aurions passé sous silence, si plusieurs
centaines d'autres cas, mettant en présen-
ce des « ufonautes » ou « entités » ne s'é-
taient produits et ne continuaient à se

produire tous les jours à d'autres endroits dans le monde.

Le témoin est dans ce cas d'un niveau d'instruction réduit mais honorablement connu dans la région où il passe pour un homme travailleur et sobre. Il affirme n'avoir rien lu sur le phénomène OVNI hormis des entrefilets occasionnels dans les journaux. La relation qu'il donne de l'événement est évidemment incontrôlable. Il est à noter toutefois que le rapport de police de Pirassununga mentionne des traces visibles de lutte sur les lieux, et que le témoin portait d'indiscutable marques de coups sur le visage et le corps.

En supposant qu'il ait été agressé par de simples rôdeurs, on peut se demander pourquoi il aurait ensuite inventé une histoire aussi incroyable s'il n'était convaincu que les événements se sont réellement déroulés comme il le prétend.

On peut faire remarquer également qu'un OVNI fut aperçu le même jour alors qu'il atterrissait dans une rizière non loin de là. En outre, l'enquête de la SBEDV — et ceci nous amène au « phénomène d'imprégnation géographique » annoncé — conduisit à ramener à la surface un grand nombre d'observations et d'atterrissages dans cette région auparavant :

20 février 1966 : Un OVNI posé dans un jardin, rapport de J.A. Fioco ;

19 novembre 1968 : Quatre entités aperçues sur la route à l'entrée de Pirassununga, rapport de quatre bacheliers ;

6 février 1969 : Entités aperçues par M. Tiago Machado, à 07 h du matin ;

Tous ces événements sont localisés dans un rayon de moins de 10 kilomètres autour de la ville en question. Enfin, les « ufonautes » querelleurs se retrouvent dans un autre incident, à Pedro Leopoldo (région de Belo Horizonte), qui met en scène un soldat.

Il semble que le phénomène OVNI ait tendance à s'installer en certaines régions du globe d'une façon semi-permanente. Outre celle de Pirassununga, on peut citer celle de Minas Gerais (Brésil), de Point Pleasant (Vir-

ginie Occidentale, U.S.A.), du Lac Erié (Pennsylvanie, U.S.A.) de Buenos Aires (Argentine), de Warminster (Grande-Bretagne) et d'autres lieux sans doute. Cette installation peut s'étaler sur des mois ou des années, passer par des périodes de calme relatif puis refaire irruption en l'espace de quelques jours. C'est que nous appelons l'« imprégnation géographique » du phénomène OVNI, c'est-à-dire, ni plus ni moins, que des **rapports** en provenance de témoins divers, avec ou sans traces ou photos à l'appui, font état d'événements généralement divers eux aussi, mais au travers desquels certaines structures générales remarquablement cohérentes transparaissent à l'étude comparée, quelquefois à des années d'écart. **Ces structures sont conformes à l'état d'évolution socioculturel du lieu.**

En d'autres termes, le contexte général des rapports est en relation avec le passé historique et le degré de développement des habitants mais se situe légèrement au-delà de celui-ci, en sorte que les événements allégués et, rappelons-le, « prouvés » dans certains incidents par des traces au sol, l'enregistrement au moyen d'instruments, des effets physiologiques sur les témoins ou la confirmation croisée d'autres événements, sont placés à un niveau de compréhension pas trop éloigné de ce que la mentalité en cours dans la région se trouve prête à accepter.

Qu'est-ce que cela signifie ? Faut-il y voir une indication supplémentaire, diront les sceptiques, du caractère subjectif, « onirique », du phénomène dans son ensemble ? Mais alors, que penser des évidences enregistrées sur les lieux par les autorités compétentes ? Ou bien faut-il admettre que la source (ou les sources) responsable du phénomène OVNI s'est engagée dans une opération de prise de contact très progressive et très lente conduite de manière à ne pas brutalement bouleverser ce que le niveau intellectuel des populations est préparé à accepter ?

Questions sans réponse dont il est facile de se débarrasser d'un simple haussement d'épaules. Facile et, pensons-nous, imprudent.

Il y avait un berger
loup...

TROIS OVNI AL

Sur cinq colonnes
du soir de Guatemala
le samedi 25 novembre
personnes — d'origine
nationale — avaient
identifiés (OVNI)
quelque dix mètres
« La Aurora », l'endroit
mala.

Ces trois soucoupes
luminées, restées
vol stationnaire

La tour de communication
l'impossibilité de
te aux unités tactiques
se dirigèrent irrégulièrement
Les trois OVNI furent
secondes, sans indication
leur direction.

Selon le technicien
communication
cadres de communication
se seraient détachés
sans qu'il puisse
Quant au photographe
gré son désir, les
des trois OVNI
lumières se soulevèrent
de la ville, à l'ouest

(La Dernière

VERONE, 23 JUIN

M. Armando E. ...
toire expérimental
le 23 juin 1972
d'une tempête
vatoire « Toricelli »
de Vérone. Voici
« Du sommet de
pète surgit, par
fuselage d'avion
long comme une
mètre du disque

), du Lac Erié (Penn-
nos Aires (Argentine),
e-Bretagne) et d'au-
e. Cette installation
mois ou des années,
s de calme relatif puis
espace de quelques
appelons l'« imprégna-
u phénomène OVNI,
moins, que des rap-
témoins divers, avec
otos à l'appui, font
généralement divers
vers desquels certai-
les remarquablement
sent à l'étude com-
s années d'écart. **Ces**
mes à l'état d'évolu-

contexte général des
n avec le passé his-
développement des
e légèrement au-delà
e les événements allé-
« prouvés » dans cer-
s traces au sol, l'en-
n d'instruments, des
ur les témoins ou la
d'autres événements,
au de compréhension
e que la mentalité en
se trouve prête à ac-

gnifie ? Faut-il y voir
ementaire, diront les
ère subjectif, « oniri-
dans son ensemble ?
des évidences enregis-
les autorités compé-
t-il admettre que la
) responsable du phé-
agée dans une opéra-
ct très progressive et
manière à ne pas bru-
e que le niveau intel-
s est préparé à ac-

e dont il est facile de
mplehaussement d'é-
sons-nous, imprudent.

Il y avait un berger qui, sans cesse, criait au loup...

**Franck Boitte,
Claude Bourtembourg.**

TROIS OVNI AU GUATEMALA.

Sur cinq colonnes à la « une », le quotidien du soir de Guatemala « La Tarde » a annoncé le samedi **25 novembre 1972** que plusieurs personnes — dont un photographe du journal — avaient vu trois objets volants non identifiés (OVNI) survoler le vendredi soir à quelque dix mètres de hauteur les pistes de « La Aurora », l'aéroport national de Guatemala.

Ces trois soucoupes volantes, brillamment illuminées, restèrent environ cinq minutes en vol stationnaire au-dessus de la piste.

La tour de contrôle de « La Aurora », dans l'impossibilité de les identifier, donna l'alerte aux unités tactiques de l'armée de l'air qui se dirigèrent immédiatement vers l'aéroport. Les trois OVNI disparurent alors en quelques secondes, sans que l'on puisse déterminer leur direction.

Selon le technicien de l'entreprise de télécommunications « Guatel », les aiguilles des cadrans de contrôle des fréquences radio se seraient déréglées vers minuit vendredi, sans qu'il puisse en déterminer la cause.

Quant au photographe de « La Tarde », malgré son désir, il n'a pu prendre de clichés des trois OVNI, ils étaient trop loin et leurs lumières se sont vite confondues avec celles de la ville, a-t-il dit.

(La Dernière Heure, 27 novembre 1972).

VERONE, 23 JUIN 1972.

M. Armando Begali, directeur de l'observatoire expérimental de San Mattia, observait le 23 juin 1972, à 20 h 35, le développement d'une tempête depuis la terrasse de l'observatoire « Toricella n° 2 », à S. Giuliana près de Vérone. Voici sa déclaration signée :

« Du sommet de la masse nuageuse de tempête surgit, presque au zénith, une sorte de fuselage d'avion, mais sans ailes ni queue. long comme environ une fois et demi le diamètre du disque lunaire. L'objet était très

beau et d'aspect métallique, brillant et apparemment illuminé par le Soleil. L'horizon était couvert par un orage, à une altitude maximum de 12 000 mètres. La partie antérieure comme la partie postérieure avaient la forme d'un tronc de cône. L'objet présentait, près de la partie antérieure, un anneau noir bien délimité. Il ne faisait pas le moindre bruit et, dans une direction ouest-sud-ouest vers est-nord-est, disparut à l'horizon après 15 à 20 secondes. Mon impression immédiate fut qu'il s'agissait du passage de quelque satellite, impression que je dus bien vite abandonner. »

Il faut remarquer que le témoin est, depuis plus de vingt ans, habitué à observer le ciel pour des raisons professionnelles. Ce témoignage a été confirmé par le directeur de l'observatoire « Torricella n° 2 », M. Emilio Bellavista, qui a aperçu l'objet pendant qu'il disparaissait à l'horizon. Notre société-sœur italienne, le Centro Unico Nazionale (casella postale 796, 40100 Bologna), poursuit actuellement l'enquête sur cette affaire. Nous remercions M. Dario Camurri, de la section de Turin du C.U.N., pour nous avoir aimablement transmis ce rapport et M. Alex Pirson pour l'avoir traduit avec promptitude et compétence.

Le catalogue des observations belges

Les enquêtes relatives aux nombreuses observations de l'année 1972 n'étant pas encore toutes terminées, c'est dans un prochain numéro que sera publiée la fin de notre catalogue.
